

La folie des grandeurs

Autor(en): **J.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

—Comment? comment? reprit la dame. Vous êtes fermier, je traverse votre cour et j'y laisse par mégarde tomber ma bague en diamant. Votre porc l'avale. Le lendemain, vous cueillez délicatement mon bijou au sortir de cet écrin d'un nouveau genre et vous venez me dire à moi qui le réclame: Voyez le code, possession vaut titre! Il est gentil votre code. C'est le guide Joanne des filous!

C'était le moment où jamais de recourir aux lumières d'un jurisconsulte, et comme nous avions la chance d'en avoir un sous la main, on s'empresse de lui demander une consultation sur le cas du cochon.

— Il est bien vrai, nous dit-il, qu'en vertu de l'article 546 du code civil, « la propriété d'une chose, soit mobilière, soit immobilière, donne droit sur tout ce qu'elle produit et sur ce qui s'y unit accessoirement, soit naturellement, soit artificiellement ».

Mais les pièces d'or peuvent-elles être considérées comme un produit du cochon! Et ce produit a-t-il le caractère de fruits? La destination du cochon est de s'engraisser, de préparer pour les réveillons futurs de longues aunes de saucisses et de boudins, de faire du fumier, de faire... d'autres cochons. Mais le cochon alchimiste, transmuant ses déjections en métaux précieux, c'est comme la poule aux œufs d'or, un animal fabuleux indigne de fixer une seconde l'attention de notre justice prosaïque et terre à terre.

Examinons maintenant la question de bonne foi, ne serait-ce que pour venger le code des suppositions injurieuses de madame. Il ne suffit pas que l'acquéreur se croie propriétaire du cochon et de ce qu'il renferme: il faut qu'il ait juste sujet de se croire tel. De bonne foi, peut-il douter que les pièces d'or qu'il a recueillies ne soient le résultat, sinon d'un vol, du moins d'une erreur? Le vendeur, remarquez-le, vient revendiquer ces louis comme siens et il en fournit la preuve. Il en donne le compte exact, il ajoute qu'il y a une bourse qui doit suivre le même chemin. Aussi, si j'étais juge de paix, je dirais à l'acheteur:

« Mon bon ami, il est inutile de nommer une commission d'enquête et de la mettre en faction devant, ou plutôt derrière votre cochon, pour savoir au juste ce qu'il a dans le ventre. Les Bretons sont croyants, mais ils ne sont pas crédules. Si naïf qu'on vous suppose, vous n'avez pu vous faire illusion au point d'imaginer qu'on a établi tout exprès pour vous, dans l'arrière-train de l'animal, une succursale de l'Hôtel des Monnaies.

• Par conséquent de deux choses l'une: Ou bien consentez à la résiliation du marché, restituez le cochon à son premier maître, car il y a eu erreur. Il vous

a vendu un cochon comme tous les cochons, *sus vulgaris*, et non un cochon de légende, un cochon mythologique qui fait de l'or à ses moments perdus.

» Ou bien, si vous tenez à conserver l'animal, payez-le réellement ce qu'il vaut avec son contenu, c'est-à-dire payez-le comme cochon d'abord, et comme tirelire ensuite avec les louis qu'il a ingurgités. En deux mots, rendez l'argent ou rendez le cochon, s'il vous plaît. »

Je ne sais quelle sera sur ce chapitre l'opinion du juge de paix de Lézardieux. Mais je lui transmets bien volontiers cette petite consultation pour le prix qu'elle m'a coûté, et j'appelle les bénédictions de saint Antoine sur cette cause entrelardée et le jugement qui doit s'ensuivre.

ANDRÉ BALZ.

La fenna et lo tchou-ráva.

Se lè z'hommo pédzont pè lo cabaret, quand lài sont, et se n'ont jamé tot de, lè fennès n'ont rein à lào reprodzi; kà se le n'ont pas prào dào for et dào borné po barjaquà, le manigansont dâi goutâ iò le s'einvitont po poâi taboussi on bocon ein bévesseint on écœuletta dè café.

Onna pernetta qu'avâi éta dinsè einvitâie tsi onna vesena, avâi einviâ dè lài traci lo né sein que se n'homme lo satsè, po cein que n'amâvé pas tant que sa fenna aulè menâ la tapetta per tsi lè dzeins. Lo né don que le dévessâi lài allâ, quand l'eut tot réduit pè l'hotò et que se n'homme étâi quie, le découvrè lo lhi et tot ein tapotteint sur lo lèvet po bin l'einvouâ, le fâ à se n'homme: « Te dussa étrè on bocon mafi; te fariâ bin dè tè cutsi po tè reposâ! » L'homme, que n'avâi pas sono, ne sè pressâvé pas dè sè fourrà su la paillèsse; mà quand ve que sa bordzâise lo rêssivè po lài allâ, ye sè démaufiâ d'oquie, sè met à traîrè sè z'haillont et s'einfatè eintrèmi lè linsus, kà l'avâi on idéé.

N'avâi pas couson que sa fenna peinsâi à mau, kà l'étâi 'na bráva fenna, et po la laissi fèrè à se n'èse, mon gaillâ fe état dè ronelliâ ào bet d'on momeint, et quant sa fenna lo crut bin adrâi eindroumâi, le douté son gredon dâi dzo po mettrè cé dè la demeindze, tsandze dè bérètta, et soo tot balameint après avâi détieint lo crâisu, po allâ tsi la vesena.

Quand le fut frou, se n'homme que lài volliâvé fèrè onna petita farça, sè soo dào lhi, sè revitè et s'ein va pè la càva queri on gros tchou-ráva à quoui l'affubliè son bounet dè né, et lo pousè su lo lhi, dào coté dè la rietta, su lo coussin, à rà lo lèvet, avoué lo motset veri dè la part dào boo, et s'ein va bàirè traî décis à la pinta...

Quand la fenna revint, l'eintrè tot

balameint dein lo pâilo, le rallumé lo crosset, et quand le vâi lo bounet dè né à sa pliace, su lo coussin, le sè peinsâ: « Va bin! ne vâo rein savâi! » et le sè dévitè sein fèrè dào trafi, po ne pas reveilli se n'homme.

Mâ quand le vâo s'einfatâ à lhi, la pourra fenna a z'u onna poaire dào diablo, kà à l'avi que l'a solévâ lo lèvet et que le s'est achetâie su la tiutra, cé tsancro dè tchou-ráva s'est met à regatâ dein lo lhi, et quand la fenna a cheintu cé affèrè, ne sè pas se l'a cru que l'étâi un hireçon ào bin la têtâ à se n'homme qu'étâi dépondiâ et qu'on avâi assassinâ, mà l'a rechâotâ frou ein fa-seint dâi sielliâies dè la metsance. N'est què quand l'a z'u rallumâ que l'a vu que l'étâi 'na farça dè se n'homme qu'est revenu on momeint après ein sè tegneint lè cotès dào tant que risâi dè la poaire que sa fenna avâi z'u.

Du adon, le n'est jamé ressaillâie à catson.

La folie des grandeurs.

Rien ne montre mieux la vanité humaine que le genre d'aliénation mentale nommé la folie des grandeurs. On peut se demander, entre autres, comment il est possible que quelqu'un perde le sentiment de sa personnalité et s' imagine être un personnage célèbre, lorsque tout autour de lui semble l'avertir de l'humilité de sa condition et de l'extravagance de son orgueil. Ainsi une vieille femme, vivant de raccommodages, était très offensée quand, en s'adressant à elle, on ne la traitait pas respectueusement de « Princesse d'Orange ».

Ils sont en grand nombre les aliénés qui croient être Napoléon I^{er} ou son fils, le roi de Rome. Cela se comprend: à une certaine époque l'épopée impériale exaltait les esprits; elle avait je ne sais quoi de divin, ressemblant aux légendes antiques, et chacun aurait voulu y jouer son rôle. Un habile médecin de Paris avait dans son service le père et le fils: seulement ce dernier était de dix ans plus âgé que son père. Afin de produire une réaction violente, qui les ramenât à la raison, le docteur mit en présence ces deux malades, en disant à l'un:

— Voilà ton père, Napoléon I^{er}! et à l'autre:

— Voilà ton fils, le roi de Rome!

Il comptait sur une scène d'injures. Pas du tout; ils se contemplèrent un moment, les yeux baignés de larmes, et finirent par s'embrasser avec effusion.

Ils sont légion aussi ceux qui se disent prophètes de l'Eternel, et même qui usurpent la place de la divinité. Nous avons connu un insensé, qui, dans la conversation, lançait à chaque instant, avec une parfaite désinvolture, ces mots: Moi qui suis le *grand dieu des cieux*. Une pareille aberration est horri-

ble; nous aimons mieux le prophète que l'on interrogeait un jour:

— Jean-Louis, comment êtes-vous devenu prophète?

— Voilà, j'étais, par un soir d'été, assis devant ma maison; tout à coup un vent passa sur moi et me dit: prophétise.

On eut l'idée de faire rencontrer un jour le prophète et le *grand dieu des cieux*. Cette entrevue se termina tout autrement que celle de Paris; elle fut extrêmement agitée. Plus tard, quand on demandait au prophète ce qu'il pensait du *grand dieu des cieux*, il répondit carrément: C'est un fou.

Le *grand dieu des cieux* n'avait pas meilleure opinion du prophète et le traitait dédaigneusement de prophète Bagnolet.

Certes l'homme peut s'enorgueillir de la puissance de sa raison, de ses conquêtes dans le monde de la science: mais quelquefois aussi il descend bien bas.

Si nous avons raconté certaines anomalies de son intelligence, c'est à cause de leur singularité, et non point pour rabaisser l'esprit humain, qui, malgré ses chutes, nous offre l'image de la divinité. J. B.

M. Ferdinand de Lesseps a joué un si grand rôle dans le monde et les affaires du Panama ont tant fait parler de lui, qu'on a rappelé les moindres faits de sa vie. Voici entr'autres, sur sa jeunesse, un fait assez curieux.

— Il faisait ses classes à Louis-le-Grand, où il avait obtenu une demi-bourse (remise de moitié de la pension). Un jour, pendant la récréation, un de ses camarades, très haut perché, lui reprocha cette circonstance:

— Va donc, boursier! lui dit-il d'un air de mépris.

Ferdinand de Lesseps, prenant ces paroles pour une injure, sauta à la gorge de l'insulteur et lui donna une *roulée*. D'où des pleurs.

En ce moment, comme à point nommé, le père du battu se présentait au parloir afin de voir son fils: le visiteur n'était autre que le duc d'Orléans, futur roi des Français.

— Qu'avez-vous donc? dit-il à son fils. Pourquoi pleurez-vous?

Le collégien princier raconta alors ce qui venait d'arriver.

— Ferdinand de Lesseps vient de me donner une *peignée* parce que je l'ai appelé boursier.

— Et il a bien fait, mille fois, répondit le futur roi.

Le duc d'Orléans ne s'arrêta pas là. En manière de réparation, il voulut qu'à dater de ce jour-là Ferdinand de Lesseps eut une bourse entière, le surplus de sa pension étant payé par sa cassette.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

II

Quinze jours se sont écoulés depuis que Pierre à Claude s'est décidé à tenir parole au cousin de Montpreveyres et que Jeanne-Marie en a pris son parti. Un doux soleil d'automne adoucissait quelque peu l'aspect sévère de la contrée, et les avoines, qu'un léger vent fait ondoyer, secouent les gouttes de pluie qui ont si longtemps alourdi leurs grappes élégantes. Judith s'est levée de bonne heure, et, toute joyeuse, elle fredonne en vaquant aux soins du ménage cette vieille ronde qu'elle a si souvent chantée devant l'église:

Dzan-Dzâqué Vounâi, lo cognâte-vos pas?
Dzan-Dzâqué Vounâi, lo cognâte-vos pas?
Lo pu bin cognâtré, m'a prau z'u chantâ:
Traî follié d'ordze et dué d'aveina,
Traî follié d'ordze et dué de blia.

Puis, sa mère n'ayant plus besoin d'elle, elle s'en va voir au jardin s'il y aura quelque chose pour le prochain marché. Le petit enclos a bien souffert, presque tous les légumes n'offrent que la végétation malade des années pluvieuses; cependant le carré qui suit la face méridionale de la maison présente quelque jolies têtes de chicorée. La jeune fille les visite une à une, enlève délicatement les basses feuilles que les mauvais temps a jaunies, puis, satisfaite de son travail, elle reprend gaiement ce couplet de la ronde:

Lo pu bin cognâtré, m'a prau z'u chantâ;
Dei ballé béguiné m'a z'u atzetâ;
Traî follié d'ordze et dué d'aveina,
Traî follié d'ordze et dué de blia.

Elle jette ensuite un regard aux quelques fleurs qui s'épanouissent encore, redresse une tige ici, enlève là un rameau brisé; mais tout à coup elle s'arrête pensive devant une touffe de marjolaine que dès son enfance elle a vue fleurir au coin de la plate-bande. La touffe odorante reporte son cœur vers un souvenir dont elle ne peut se défendre. Un jour (elle n'était pas encore fiancée au cousin de Montpreveyres) elle avait rencontré, comme elle revenait du prêche, Charles à Samelet, un grand garçon des environs qui avait été son ami d'enfance et auquel elle avait gardé une place dans ses souvenirs, peut-être même un peu plus grande qu'elle ne se l'imaginait. Ils s'étaient arrêtés sur le sentier et avaient causé des jeunes années, puis Charles avait rebroussé pour l'accompagner jusque chez elle. Alors la causerie était devenue plus intime, le brin de marjolaine que Judith portait à sa ceinture avait passé à la boutonnière de Charles, et l'on s'était séparé en se serrant la main. Dès lors les souvenirs d'enfance, la longue causerie et le brin de marjolaine s'étaient confondus dans le cœur de la jeune fille, pour ne plus former qu'une seule pensée un peu vague, un peu flottante, mais qu'un mot de Charles eût pu rendre précise. Ce mot décisif, il ne l'avait jamais prononcé, et quand le cousin de Montpreveyres s'était présenté, recommandé par l'oncle de Chez-les-Blanc, elle avait cru devoir l'accepter.

Mais les idées rêveuses ont passé rapidement. C'est la touffe de marjolaine qui les a fortuitement réveillées, parce qu'elle s'est trouvée sur le chemin de la jeune fille; et le beau soleil, l'air plus doux et toute cette nature qui se reprend à la vie, rappellent peu à peu le calme dans son cœur et le joyeux re-

frain sur ses lèvres. Si Charles m'aimait tout de bon, il m'aurait demandée, se dit-elle, et loin d'éviter la touffe malencontreuse, elle en cueille un joli brin qu'elle met à sa taille. Et pourquoi serait-elle triste? N'aime-t-elle pas le cousin à qui elle promettra bientôt amour et fidélité? Ne lui a-t-elle pas tendu la main franchement, sans arrière-pensée; n'est-ce pas un brave garçon, actif et rangé? Non, elle ne saurait être triste; elle a donné une pensée à un souvenir, mais cette pensée ne l'a pas troublée, car elle n'a rien à se reprocher.

Pierre à Claude cherchait sa fille depuis un instant, quand il l'entendit chanter à demi-voix sous les pruniers du jardin, où elle arrachait quelques légumes, et il s'avança pour l'appeler jusqu'au coin de la maison.

— Allons-nous à l'avoine? répondit-elle.

— Oui, viens nous aider à tourner; voilà onze heures, à deux heures nous la retournerons. Je veux l'engranger aujourd'hui, car le temps m'a tout l'air de vouloir se brouiller.

— Vous venez au marché samedi, n'est-ce pas?

— Je crois bien! Ne sais-tu pas qu'au retour nous avons affaire à Epalinges?

Judith courut chercher sa fourche et, pour cacher un brin de rougeur, elle partit la première. Elle ne chanta pas durant la fin de la matinée, et l'oncle la taquina sur ce qu'elle demeurait trop longtemps appuyée sur sa fourche. Mais voyant qu'il perdait sa peine, il se mit à parler d'autre chose avec Pierre à Claude, qui froissait une grappe pour s'assurer de la qualité du grain: «Triste récolte, hein? fit-il.

— Ma foi, le Bron se passera d'avoine pour cette année, répondit Pierre à Claude en soufflant la balle, il n'y a pas grand-chose et le peu qu'il y a doit aller au moulin.

— Et dites donc, bienheureux ceux qui auront de ce pain-là! Savez-vous à quel prix le grain s'est vendu samedi dernier?

— Samelet m'a parlé d'un écu-neuf, c'est bien de l'argent pour le pauvre monde.

— Et les pommes de terre à quinze batz, et encore n'en avait pas qui voulait.

— J'ai toujours dit que l'année serait mauvaise: nous avons eu les moussillons à Noël, les hirondelles sont arrivées tard, le coucou n'a chanté que deux ou trois fois, et le pinson a presque toujours répété son chant de pluie.

Pierre à Claude ne raisonnait que d'après ses propres observations et ces dictons campagnards qui résument l'expérience du peuple; est-ce à dire qu'il fût plus loin de la vérité que la *Gazette de Lausanne* qui racontait les hautes hypothèses et les profonds calculs des savants? Les deux systèmes sont les mêmes. Les savants disaient: nous avons observé des taches dans le soleil; tel astre nous porte ombrage; le globe se refroidit; il y a ceci, il y a cela; qui sait, une queue de comète... et bien d'autres choses. Pierre à Claude n'allait pas chercher si loin, mais dans les limites de son intelligence il arrivait à un résultat qui le satisfaisait, tandis que les savants ne s'entendaient point.

L'après-midi fut belle et l'on put rentrer deux chars d'avoine. Judith, occupée à râtelier, resta seule au champ. Trois pauvres enfants suivaient son râteau. Elle n'avait pas encore vu glaner de l'avoine. Hélas! l'année était si dure que les pauvres gens ne dédaignaient rien; le moindre épi faisait leur affaire